



## Communiqué de presse

### >> Opérations en capital réservées aux salariés

Le Conseil d'administration du Groupe Lafuma, réuni le 25 mai 2011, a décidé, comme l'y a autorisé son Assemblée générale mixte du 2 février 2011, une augmentation de capital réservée aux salariés et de bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (Bsaar) en faveur de ses principaux cadres. Ces émissions ont été approuvées afin de permettre aux salariés de participer à la croissance du Groupe.

L'émission d'actions nouvelles est destinée à l'ensemble des 844 salariés du Groupe en France et porte sur 72 000 titres, représentant 2,03% de son capital social. Cette émission est réalisée au cours de 19,11 €, soit la moyenne des 20 derniers cours de bourse du titre Lafuma. La période de souscription s'étalera du 20 juin au 30 juin 2011.

L'émission de Bsaar est réalisée en faveur des 52 principaux cadres du Groupe. Elle porte également sur 72 000 titres soit 2,03% capital social du Groupe. Le prix d'exercice de ces bons est supérieur de 20% à la moyenne des 20 derniers cours de bourse du titre Lafuma, soit 22,93 € pour un prix d'acquisition de 1,50 €. D'une durée de cinq ans, ils ne pourront être exercés avant deux ans, soit avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Il est précisé que ces bons ne seront pas cotés en bourse, ni admissibles sur un marché réglementé.

### >> Prochaine publication

Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2010/11 : 26 juillet 2011

---

*Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : Gilles Venet - Tél : 04 75 31 31 07 - [infos-finance@lafuma.fr](mailto:infos-finance@lafuma.fr) / NewCap. Simon-Laurent Zaks / Emmanuel Huynh – Tél : 01 44 71 94 94 – [lafuma@newcap.fr](mailto:lafuma@newcap.fr)  
Lafuma est coté sur NYSE Euronext Paris. Euroclear : 3526. Reuters : LAFU.PA. Bloomberg : LAF FP*